



Assemblée générale 2018

Discours de Denis Masseglia
Président du CNOSF

24 mai 2018

Bonjour à tous et à toutes,

Bienvenue à la Maison du sport français pour cette Assemblée générale qui est la première du CNOSF après la désignation de notre pays pour être hôte des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024. C'est aussi la première d'une nouvelle équipe à laquelle vous avez accordé votre confiance il y a un an.

J'aimerais tout d'abord saluer les différentes personnalités qui nous font l'amitié d'être présentes à nos côtés pour cette Assemblée générale....

Je salue bien évidemment les présidents ou représentants des fédérations présents aujourd'hui.

Je voudrais aussi excuser notre ministre des Sports, Laura Flessel, qui vous adresse ses plus sportives amitiés et qui, prise par un déplacement à Bordeaux, ne pourra pas participer à nos travaux.

J'excuse Jean-Christophe Rolland, membre du CIO, et salue les membres du CIO Guy Drut et Tony Estanguet. Ce dernier, par ailleurs président du Comité d'organisation des Jeux Olympiques (COJO) Paris 2024, interviendra tout à l'heure pour vous parler de la formidable perspective qui nous attend.

Avant d'entamer le rapport moral, je souhaite que l'on marque quelques instants de recueillement pour celles et ceux qui nous ont quittés depuis notre dernière Assemblée générale et auxquels nous pensons affectueusement, avec un salut particulier à Yvan Mainini et Daniel Robin, qui sont partis ces derniers jours.

Le 13 septembre 2017, le CIO a accordé à la France l'honneur et le privilège d'organiser les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 à Paris.

Je veux d'abord dire que si le résultat ne faisait pas beaucoup de doute avant la session, puisque ne restaient en lice que les candidatures de Los Angeles et Paris, avec un accord pour que ce soit Paris en 2024 et Los Angeles en 2028, il ne faudrait pas pour autant banaliser ce résultat historique sur le simple constat que la partie était déjà jouée avant le vote. Il suffit d'ailleurs de se référer aux candidatures passées pour apprécier celle-ci victorieuse à sa juste valeur.

Il me semble, effectivement, que si l'on en est arrivé à cette situation, c'est parce que le dossier que nous présentions, et qui avait été construit au fil du temps, était tout simplement en parfaite adéquation avec ce que le CIO souhaitait au travers des recommandations de l'Agenda 2020.

J'ai toujours beaucoup de fierté à rappeler que la candidature de Paris 2024 est née le 12 juillet 2011 au lendemain du difficile échec de la candidature d'Annecy 2018.

C'est parce que nous voulions impérativement rebondir et que nous voulions aussi tirer les leçons d'une expérience malheureuse que nous avons souhaité, à la quasi-unanimité des membres du Conseil d'administration, nous relancer dans la course olympique. Nous l'avons fait en cernant bien les priorités qui pouvaient être les nôtres et en marquant la volonté qu'une éventuelle candidature devait émaner du mouvement sportif et être conduite par lui.

Vous connaissez le cheminement qui en a suivi : les déclarations du Président de la République prononcées au Club France de Londres, la création du Comité français du sport international, la conduite des affaires, confiée d'abord à Bernard Lapasset puis au tandem Bernard Lapasset / Tony Estanguet.

Le pilotage offert au mouvement sportif aura été décisif pour créer l'adhésion de toutes les parties prenantes à ce fabuleux projet et cimenter ce qui a fait la force de la candidature Paris 2024, à savoir une unité sans faille de tous les acteurs.

Je veux citer en particulier les rôles fondamentaux du Président de la République, Emmanuel Macron, de la maire de Paris, Anne Hidalgo et de la présidente de la région Valérie Pécresse.

Tous les observateurs internationaux ont souligné la formidable entente qui régnait au sein du comité de candidature et le rôle que les membres du CIO et les représentants des mouvements olympique et paralympique français y jouaient.

Je veux souligner aussi le rôle exceptionnel et décisif joué par le CIO et en particulier son président, Thomas Bach, qui progressivement a fait passer d'abord l'idée d'une double attribution, puis celle que Paris et Los Angeles se voient successivement désignés pour 2024 et 2028.

Nous sommes aujourd'hui dans la fin de la première phase des travaux initiés par le COJO. Celui-ci a tenu son premier Conseil d'administration, sous la présidence de Tony Estanguet. L'équipe technique est en voie de finalisation sous la direction générale d'Etienne Thobois, dans un subtil mélange entre anciens du comité de candidature et nouveaux venus dans le dispositif.

Les travaux avec la commission de coordination du CIO, présidée par Pierre-Olivier Beckers, ont commencé dès novembre 2017. Le rythme est élevé et les réalisations en accord avec le tableau de marche établi conjointement.

Tony Estanguet vous fera un point plus précis de la situation dans quelques instants. Qu'il me soit permis d'indiquer que nous travaillons de manière extrêmement étroite, en harmonie et en confiance entre équipes du COJO et du CNOSF.

Il me semble que c'est extrêmement important de le souligner car ces Jeux doivent être un élément essentiel du futur du sport français. Ils devront permettre la nécessaire prise de conscience de l'importance du phénomène sport pour la société française

Le Président de la République a, le jour même de notre retour de Lima, reçu l'ensemble des acteurs pour les remercier, les féliciter, mais aussi exprimer les challenges que nous allions avoir à relever. Il a notamment indiqué, je cite : « *Ces Jeux olympiques et paralympiques de 2024, ça n'est donc pas simplement une compétition sportive. C'est bien une occasion de*

porter cette mission au cœur même du projet de transformation de la société. C'est votre mission, chère Laura Flessel ! Nous emploierons pour tout cela une méthode, la concertation et la confiance avec l'ensemble des territoires, avec le mouvement sportif et nos fédérations afin qu'elles gagnent en autonomie et en responsabilité, comme nous l'avions fait pour la candidature. Je m'y étais engagé, nous réformerons donc le modèle sportif français, sa gouvernance, son mode de financement pour le rendre plus agile, plus efficace parce que c'est aussi l'une des conditions de réussite de cette aventure ».

Si ce souci de rénovation faisait partie intégrante du programme sport du candidat Emmanuel Macron, il n'en demeure pas moins que cette rénovation est aussi une nécessité pour le sport français, et par voie de conséquence le mouvement sportif qui l'anime. Nous nous devons d'être présents au rendez-vous des deux objectifs que sont la performance sportive des équipes de France olympiques et paralympiques et l'impact de l'héritage 2024.

Forte de l'impulsion donnée par le Président de la République, la ministre des Sports a été missionnée par le Premier ministre pour, je cite : « *Engager une démarche de confiance envers le mouvement sportif français en donnant davantage d'autonomie aux fédérations sportives et au CNOSF, ainsi qu'aux acteurs locaux et en recentrant l'action de l'Etat sur des missions essentielles de coordination, de réglementation et de contrôle, notamment éthique* ».

La ministre a donc organisé un comité pilotage chargé de la rénovation du modèle sportif français et composé de manière égale par des représentants de l'État, des collectivités territoriales et du mouvement sportif, que complète une représentation du monde économique.

Ce comité de pilotage, réuni le 1^{er} novembre 2017 pour la première fois, a précisé les orientations et la méthode, allant du principe d'une gouvernance partagée à responsabilités réparties jusqu'à l'organisation de séminaires thématiques pour traiter ensemble des sujets.

Parallèlement le Conseil d'administration du CNOSF, réuni en juillet 2017, après un large tour horizon de ses membres, a acté à l'unanimité la nécessité de rénover le modèle sportif français. Il a ainsi inscrit résolument le CNOSF dans une démarche de co-construction de ce nouveau modèle.

Depuis, il y a eu cinq autres réunions du Conseil d'administration, trois réunions de la commission olympique et douze réunions préparatoires aux deux premiers séminaires thématiques. Ils seront suivis de deux autres pour lesquels des réunions préparatoires seront également organisées de façon à ce qu'il y ait une large participation de tous les membres du CNOSF à ces travaux de rénovation du modèle sportif français.

Nous sommes à mi-chemin de ces travaux. Un certain nombre d'orientations ont fait l'objet d'un large consensus entre les différents acteurs et constitueront l'architecture du nouveau modèle sportif français

Beaucoup de questions se posent ou seront à poser. Tout ne trouvera pas solution de manière immédiate mais probablement de manière progressive, avec des priorités à établir en fonction des échéances. Nous y reviendrons un peu plus loin dans mon propos

Parmi les enjeux, figurera en premier lieu celui d'être performant sur le plan sportif en 2024. Notre modèle nous a permis de figurer entre le 5^{ème} et le 8^{ème} rang mondial pour ce qui est du

classement olympique avec une perspective globale de médailles se situant autour de 40 dont une dizaine en or.

Si ces résultats sont intéressants, pour autant, ils ne peuvent s'avérer à la hauteur de l'ambition que doit marquer la France en tant que pays organisateur - et ce constat est vrai aussi pour l'ambition de l'équipe paralympique

L'optimisation de la capacité de nos athlètes à réussir dans l'excellence et la très haute performance sera au cœur de nos préoccupations immédiates. Cela me donne néanmoins l'occasion de saluer les performances réalisées par les athlètes français au cours de l'année 2017, tant sur les épreuves placées sous l'autorité du Mouvement olympique (Festivals olympiques de la jeunesse européenne d'été et d'hiver, Jeux mondiaux), que sous celle des fédérations internationales qui ont permis aux athlètes français de s'illustrer.

L'actualité la plus récente a concerné les Jeux olympiques d'hiver de PyeonChang et, en ce qui concerne l'équipe de France Olympique, un record de six médailles d'or dont trois acquises par ou avec le concours de Martin Fourcade, par ailleurs porte-drapeau de la délégation.

Avec ces six médailles d'or et quinze médailles au total, la France termine au septième rang des Nations. Je veux féliciter ici chaleureusement tous les athlètes des deux fédérations de neige et de glace. Merci aux présidents, Michel Vion, Didier Gailhaguet, à leurs équipes et à Luc Tardif, chef de mission, pour tout ce qui a pu être fait au bénéfice des athlètes et du sport français lors de ces Jeux.

Je voudrais dire aussi que l'organisation coréenne a été de grande qualité et sera une source d'inspiration pour ce que nous allons avoir à mettre en œuvre à notre tour pour la satisfaction des athlètes et des comités nationaux olympiques.

Ces Jeux de PyeongChang auront été marqués par l'exceptionnelle symbolique de la nouvelle entente inédite entre les deux Corée. Le sport a prouvé par cette réconciliation spectaculaire, à laquelle il était difficile de penser quelques mois auparavant, qu'il avait le pouvoir de changer le monde ou à tout le moins de rapprocher les peuples.

Il me semble qu'à un moment où le monde sportif est parfois critiqué, à juste titre sans doute, par des affaires de dopage ou de corruption qui le touchent, il était aussi essentiel de rappeler toutes les valeurs de partage et de solidarité qui sont les siennes pour montrer le rôle essentiel qu'il joue dans des contextes parfois sensibles.

Pour autant, il est certain qu'il y a eu ces derniers temps beaucoup trop d'affaires, notamment de corruption ou de défaut d'éthique, qui doivent nous amener à appréhender les choses aussi sur le plan de la perception que peuvent en avoir les acteurs extérieurs. Celle-ci peut expliquer le souci de demander certaines précautions que l'on peut parfois juger excessives mais qui, pour autant, ne sont que le reflet des conséquences de quelques agissements individuels. Ceux-ci font d'autant plus de mal au plus grand nombre qu'ils ont pour origine les égarements de quelques personnalités de premier plan. Comme quoi, l'exemplarité doit aussi faire partie des valeurs prioritaires du monde sportif.

Le sport et les événements qui le caractérisent ont pris une telle importance médiatique qu'il convient d'aborder avec humilité mais aussi ambition tout ce qui touche au rayonnement international lié au sport.

Dans ce contexte je voudrais souligner les résultats incontestables obtenus par le mouvement sportif français dans son ensemble pour favoriser l'accès à des postes de responsabilité des dirigeants sportifs français.

Un grand bravo à Jean-Christophe Rolland, président de la Fédération internationale d'aviron, proposé et élu comme membre du CIO, à David Lappartient qui a mené une campagne remarquable pour être plébiscité comme président de l'Union cycliste internationale, et à Jean-Michel Brun, élu au Comité exécutif des Comités olympiques européens.

Pour ma part, je suis très honoré de la confiance renouvelée par le CIO d'être membre de la commission de l'éducation olympique où siègera aussi Laurent Petrynka, lequel vient d'être réélu à la présidence de la Fédération internationale du sport scolaire.

J'ai par contre pris la décision de ne pas solliciter un nouveau mandat de vice-président du Comité international des Jeux méditerranéens pour être davantage disponible pour la relation avec Paris 2024 et la rénovation du modèle sportif français.

Bernard Amsalem assurera, après avoir lui aussi été brillamment élu, la représentation française au sein du comité exécutif des Jeux méditerranéens. Ces Jeux vont d'ailleurs être un des événements marquant de l'année 2018. 26 fédérations vont y participer du 22 juin au 1^{er} juillet à Tarragone. Je souhaite aux athlètes et aux fédérations le maximum de réussite, tout comme ce sera le cas pour les Jeux Olympiques de la Jeunesse, disputés à Buenos Aires au mois d'octobre prochain.

Merci d'avance à toutes et à tous pour votre participation et en particulier aux deux chefs de mission, Alain Bertholom et Gwladys Epangue, pour le rôle qui va être le leur.

A propos de chefs de mission je voudrais féliciter et remercier ceux qui ont été désignés pour les échéances à venir, à savoir Didier Seminet, pour les Jeux européens de Minsk en 2019, et Michel Vion, pour les Jeux olympiques de Tokyo en 2020.

La France ne manquera pas de grands événements sportifs internationaux dans l'année 2018 avec notamment la Ryder Cup de golf du 23 au 30 septembre et l'Euro féminin de handball du 29 novembre au 16 décembre.

L'actualité récente montre la capacité de notre mouvement à candidater à des organisations de très haut-niveau et je souhaite, à travers l'obtention des championnats du monde de ski 2023, féliciter non seulement la Fédération française de ski, mais aussi tous ceux qui œuvrent pour l'obtention de grands événements sportifs sur notre territoire. Avec le Coupe du monde de rugby, 2023 s'annonce comme une formidable année pré-olympique.

Enfin, parce que nous sommes à 22 jours de l'ouverture de la Coupe du monde de football, je voudrais adresser à notre équipe nationale tous nos vœux de succès pour l'évènement qui va attirer les regards du monde entier au cours des mois de juin et juillet prochains.

Le succès de ces événements pose aussi la question des droits de télévision et de la capacité de nos diffuseurs à pouvoir les retransmettre au bénéfice de toutes les populations. La France n'a toujours pas de diffuseur officiel pour les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, même si d'évidence le partenaire historique qu'est France Télévisions est mobilisé pour être retenu comme tel.

Cela impose à France Télévisions de faire des choix dans ses ambitions sportives et nous espérons évidemment que le partenariat avec le CNOSF sera un élément important dans cette perspective.

Je crois que nous pouvons tous nous réjouir de l'effort réalisé par France Télévisions au moment des Jeux Paralympiques de Pyeongchang. C'était là aussi un pari qui n'était pas gagné d'avance mais que France Télévisions a su réussir.

Jeux Olympiques et Jeux Paralympiques sont désormais indissociables, y compris sur le plan de la retransmission télévisuelle et c'est heureux.

Je voudrais souligner les progrès du partenariat entre France Télévisions et le CNOSF, lesquels ont permis ou vont permettre de diffuser de manière régulière un magazine sur France Ô et 23 événements en directs ou différés, coproduits avec France Télévisions et les fédérations et diffusés sur un des canaux du service public.

J'espère que ce partenariat finira par tenir toutes les promesses qu'il a laissé entrevoir à sa création.

Le partenariat avec France Télévisions est d'abord destiné à promouvoir, à travers leurs événements majeurs, des sports insuffisamment médiatisés pour leur permettre d'être davantage connus et attirer vers eux de nouveaux pratiquants.

Ce sujet des nouveaux pratiquants et du développement du monde fédéral se pose avec de plus en plus d'acuité. Les nouvelles attentes de pratiquants, les nouveaux modes de pratiques, les nouveaux moyens de communication ont bouleversé le paysage de la pratique sportive faisant apparaître que le sport ne pouvait échapper, comme d'autres secteurs de la société, à une forme d'ubérisation.

Ce sujet du développement est essentiel pour les clubs et par voie de conséquence pour les fédérations. Il faut que tous les efforts soient faits pour renforcer ou imaginer de nouveaux dispositifs favorisant la prise de licence fédérale.

Je veux souligner le succès du congrès organisé ici même sur le thème du développement en novembre 2017, et remercier celles et ceux qui y ont participé pour les conclusions des travaux et les promesses entrevues. Je vous invite d'ailleurs à participer nombreux au séminaire organisé le 12 juin prochain sur le thème de l'innovation au service du mouvement sportif.

L'innovation doit renforcer la diversité des pratiques à laquelle chacun d'entre vous s'est adaptée et pour laquelle des solutions d'accueil et d'animation ont été mises en place. De nombreuses fédérations ont par exemple créé un label lié à la santé ou à l'insertion. Ces labels sont illustratifs de ce que le sport peut apporter pour améliorer la situation engendrée par certaines difficultés. A ce propos, je souhaite souligner la vision qui a été la nôtre et les réalisations qui s'en sont suivies à propos du sport santé. La réussite des opérations Sentez-vous Sport (près de 700 sites labellisés en 2017, plus de 6 millions de personnes concernées), le formidable accueil réservé au médicosport-santé.

Merci à la commission médicale et au docteur Alain Calmat pour tout le travail effectué. Les perspectives liées au sport sur ordonnance sont autant de données sur lesquelles s'appuyer pour accroître les capacités de développement du mouvement sportif.

Demain, ce sera peut-être le projet du « festival Olympique des Quartiers » qui permettra d'ouvrir de nouveaux horizons et de nouveaux Clubs. Ce projet partagé avec d'autres comités olympiques est soutenu par le département Solidarité Olympique du CIO. Il devrait trouver son aboutissement en 2019, je vous invite à être attentifs à l'évolution de ce dossier important.

Nos capacités d'action sont aussi liées à l'encadrement. Qui dit encadrement, dit emploi et formation. Sur ce dernier point, il me semble que nous nous rejoignons tous sur la nécessité de reconnaître enfin les diplômes fédéraux comme pouvant donner lieu à enseigner contre rémunération. C'est la nécessaire condition à la création d'emplois dont les clubs ont besoin pour leur projet associatif

Nous touchons là une des difficultés rencontrées par le modèle sportif actuel. Le projet associatif sur lequel est basée la vie du club doit être la seule référence pour pouvoir bénéficier de financements publics. Trop de situations se sont faites à partir d'appels à projets dont la synergie avec le projet associatif était parfois loin d'être évidente.

Ces appels à projet et la volonté des clubs d'y répondre pour pouvoir bénéficier d'un indispensable soutien public, ont pu générer de manière involontaire une difficulté de positionnement, et parfois de renoncement, pour nombre de dirigeants. Il faut revenir à l'importance du projet associatif et de la mission d'intérêt général de laquelle le projet associatif relève pour la quasi-totalité des clubs.

Je veux souligner aussi le travail effectué par le CoSMoS, qui a fêté en cette année 2017 son 20^e anniversaire. C'est l'âge de maturité ou chacun peut vérifier que le CoSMoS est désormais en situation de générer largement les ressources nécessaires à son bon fonctionnement. Je crois que nous pouvons tous être fiers que le CNOSF ait permis, d'abord, la naissance du CoSMoS, qu'il l'ait assisté dans un premier temps pour qu'aujourd'hui il puisse assurer sa propre existence à la satisfaction de ses membres. Bravo à l'équipe dirigeante du CoSMoS pour y être parvenue.

Le développement du sport santé, l'insertion par le sport, l'impact de la formation sur l'emploi montrent à l'évidence l'intérêt qu'il y a à se rapprocher de la puissance publique en charge de ces différents aspects. Il en est de même pour les aspects liant le sport et les politiques de la cohésion sociale, celles du tourisme sportif ou encore des territoires ruraux, sans parler de l'éducation qui est le fondement de l'action de tous les clubs auprès des jeunes.

Cela montre à l'évidence le caractère transversal des actions du mouvement sportif. L'optimisation de la relation interministérielle sur le lien sport et société sera aussi un des enjeux du futur modèle sportif français.

Ce modèle devra s'appuyer sur davantage de subsidiarité et un lien accru avec les territoires. Je veux souligner ici l'intérêt qu'a présenté la réforme de la carte des régions pour nous permettre de revoir de manière très générale le statut de nos structures déconcentrées. Ce travail de longue haleine, fait en concertation avec la commission des territoires et validé par le congrès de Montpellier en janvier 2017, a conduit à une cohérence indiscutable sur le plan national pour l'ensemble des CROS, CDOS et CTOS.

Bien sûr que tout n'a pas été simple, notamment au moment de certaines des dernières élections, mais aujourd'hui, tous les CROS répondant aux nouvelles régions sont en place avec une organisation identique qui doit nous permettre de mieux appréhender l'harmonisation des politiques fédérales et territoriales.

Je veux saluer et féliciter tous les présidents de CROS ici présents et invités à se réunir cet après-midi pour échanger sur leurs problématiques.

Au moment où les collectivités territoriales vont être amenées à participer à une gouvernance partagée, il est essentiel que l'organisation du mouvement sportif sur les territoires soit optimisée et opérationnelle. Je formule donc des vœux de réussite à chacune et chacun des présidentes et présidents de CROS missionnés jusqu'en 2021.

Il n'est d'Assemblée générale et de rapport moral sans évoquer les aspects financiers sur lesquels notre trésorier Jean-Lou Charon reviendra plus en détails. Vous savez tous que la vie financière de notre institution est faite selon un mode alternatif selon que l'année est olympique ou pas. 2017 ne l'était pas. Nous avons donc fait un excédent qui est évidemment à mettre en relation avec le déficit annoncé et voté en Assemblée générale pour l'exercice 2016, ou avec celui qui vous sera présenté pour l'exercice 2018.

A partir du 1^{er} janvier 2019 sera mis en place le programme de marketing commun par lequel les aspects partenariaux liés à la représentation olympique vont être la propriété du COJO Paris 2024. Ce sera la fin de notre propre programme et je voudrais saluer chaleureusement tous les partenaires qui nous ont accompagnés dans sa réalisation. Sans eux nous n'aurions pas pu mener autant d'actions, au-delà du soutien financier, leur engagement à nos côtés a aussi été un formidable message de confiance. Merci donc à tous nos partenaires dont vous voyez les noms apparaître sur l'écran. Leur implication aux côtés du mouvement sportif est loin d'être terminée, elle se fera juste différemment.

Pour son financement dans le cadre du programme de marketing commun, le CNOSF sera bénéficiaire d'une dotation garantie par le COJO et à hauteur de ses capacités partenariales optimisées.

Le côté institutionnel demeure et nous oblige à être à la hauteur des attentes des entreprises qui seront partenaires du programme développé par le COJO. Nous devons l'être aussi de celles qui le seront du CNOSF à travers les programmes Sentez-vous Sport et Allez les Bleus, dont nous restons propriétaires exclusifs. Et puis, une fois le programme marketing du COJO mis sur les rails, nous pourrons analyser avec lui les conditions les plus propices à une démarche de mécénat. Nous disposons d'un formidable outil avec la Fondation du sport français, reconnue d'utilité publique et fondation abritante, mais il nous faut impérativement harmoniser nos initiatives tant vis-à-vis du COJO que du dispositif de gouvernance partagée, avec une structure faîtière réceptacle des différents produits financiers.

Comme vous le voyez, le financement du CNOSF pour le futur proche est assuré par l'intermédiaire de cet accord avec le COJO. Il nous permettra aussi de mieux appréhender d'autres aspects, comme ceux liés au financement du sport en général ou plus spécifiquement d'actions ciblées telle la Fondation du Pacte de performance qui permet aux athlètes de haut-niveau de bénéficier du soutien du monde entrepreneurial avec des dispositifs de mécénat

A cet instant de mon propos, et avant de conclure, je voudrais adresser un certain nombre de remerciements. D'abord à mes collègues du Bureau exécutif. Le Bureau exécutif a été élargi à douze membres : cinq vice-présidents délégués (Bernard Amsalem, Jean-Pierre Mougin, Nicolas Belloir, Brigitte Henriques et Jean-Pierre Siutat aujourd'hui excusé), trois vice-présidents (Véronique Moreira, Patrice Martin et Sarah Ourahmoune, excusée), Bruno Delor, secrétaire général adjoint, et bien sûr Jean-Michel Brun, secrétaire général, et Jean-Lou Charon, trésorier, avec lesquels la liaison est permanente pour assurer cohérence et unité de notre démarche

Je veux exprimer de manière très directe tout le plaisir que j'ai de fonctionner avec ce bureau dans une atmosphère de grande franchise en en même temps empreinte de camaraderie et de respect mutuel. C'est important de travailler en confiance et harmonie.

Je veux aussi remercier Bernard Giudicelli, qui a accepté le rôle de conseiller du président, et ses collègues du Conseil d'administration. Beaucoup d'entre eux ont été nouvellement élus lors de l'élection de mai 2017. Ils ont rapidement trouvé un terrain d'expression pour lequel les plus anciens ont fait le maximum afin qu'il soit le plus favorable possible. Merci à toutes et à tous pour leur participation et pour le sérieux avec lequel tous nos travaux ont été menés, avec le plus souvent l'expression de chacun et le sérieux des conclusions. Ce sérieux marque aussi les travaux des différentes commissions, que je souhaite remercier chaleureusement ainsi,

bien sûr, que ceux des membres du personnel du CNOSF impliqués fortement dans les différentes actions menées dans les différents services.

Nous avons eu à mettre en place une nouvelle organisation, plus adaptée aux enjeux et nécessités rencontrées et placée sous la direction d'un nouveau directeur exécutif, en la personne de Laurent Martini. Nous avons recruté une nouvelle directrice des ressources humaines en la personne d'Emmanuelle Serpaggi, un nouveau directeur de la communication, en celle de Xavier Rivoire, et confié la direction de la Mission olympique et grands événements à Soria Zidelkhile.

Merci à toutes et à tous pour votre participation tant professionnelle que passionnée.

Merci enfin à vous tous les présidents et dirigeants des fédérations, des CROS/CDOS/CTOS, des clubs.

Merci aux athlètes, entraîneurs, cadres techniques, arbitres pour votre contribution à la cause du sport à celles et ceux qui le pratiquent

J'en arrive à la conclusion de mon propos. J'avais dit en amont de l'élection de mai 2017, qu'au-delà de la candidature de Paris 2024, il me semblait important que le CNOSF soit immédiatement opérationnel pour tous les travaux qui allaient être engagés au-delà du vote de Lima et, en particulier, ceux liés à la rénovation du modèle sportif français.

Le Président de la République et le Premier ministre ont été clairs : ils attendent de nous une organisation qui permette d'optimiser les ressources mises à disposition.

Même si le modèle sportif français a donné et continue de donner des résultats, les différentes études commanditées sur son efficacité montrent qu'il n'est pas dans les mieux classés à l'indice de performance. Il est donc logique que les décideurs soient en attente d'une certaine forme d'optimisation. C'est celle qui a prévalu à la conduite des travaux sur la gouvernance du sport évoquée lors de la première partie de mon intervention.

Je sais que certains d'entre vous sont préoccupés par les questions relatives au financement du sport, et se sont déclarés extrêmement préoccupés par la diminution de la part territoriale du CNDS 2017. Je crois qu'il est nécessaire de distinguer, à propos du CNDS, la question du financement de celle de la structure même. C'est une réflexion du même type qui doit nous guider dans l'approche qui doit être la nôtre pour donner un maximum de chances de réussite au modèle sportif français auquel aspirent les quatre acteurs majeurs que sont l'État, les collectivités, le monde du sport et du monde économique.

C'est dans cette logique que j'ai souhaité adresser une lettre circonstanciée au Président de la République, afin que l'impulsion qu'il a donnée pour la mise en place de ce nouveau modèle soit suivie des meilleurs effets. Je sais que le changement est source d'appréciations diverses et variées. Certains le souhaitent après l'avoir demandé depuis longtemps. D'autres le souhaitent désormais parce que faisant le constat de sa nécessité aujourd'hui, d'autres enfin émettent des doutes, voire souhaiteraient s'en tenir au modèle actuel. Je veux dire aux plus dubitatifs que ma conviction profonde est que le futur du ministère des Sports ne peut pas s'inscrire autrement que dans la rénovation du modèle sportif.

Pour ce qui me concerne, j'ai exprimé dès le début des travaux l'intérêt qu'il y avait à imaginer un système à gouvernance partagée, de co-construction et de co-décision. Celui-ci, une fois son architecture définie, ce qui est en train d'être le cas, nécessitera une répartition des responsabilités afin d'éviter que chacun des acteurs s'occupe de la même chose que d'autres. Ceci devrait permettre d'éviter perte de temps et d'énergie, et de gagner en efficacité.

Je crois aujourd'hui que deux éléments sont majeurs. Le premier, je l'ai déjà dit, concerne la reconnaissance des diplômes fédéraux aux fins d'enseigner contre rémunération. Il est important de constater aujourd'hui que la perspective d'un nouveau modèle conduit le ministère des Sports à appréhender un nouveau dispositif de formation permettant de mieux répondre aux besoins des clubs, condition évidemment essentielle à la création d'emplois et au développement du sport.

Le deuxième consiste à demander que soient gérés au niveau fédéral les crédits à destination des ligues régionales, comités départementaux et clubs. Ceci s'inscrirait en total accord avec la volonté indiquée par le Président de la République de donner plus d'autonomie et de responsabilités au mouvement sportif. C'est dans cette même perspective que doit s'inscrire la possibilité pour le CNOSF de gérer les crédits à destination de ses structures déconcentrées.

Ces perspectives que l'on peut aussi analyser à travers certaines économies d'échelle et de procédures devraient permettre de susciter un élan pour illustrer l'intérêt d'un nouveau modèle basé sur la confiance envers les acteurs du mouvement sportif.

Chers amis, je voulais vous dire que les différentes parties prenantes sont arrivées aujourd'hui à un consensus, que l'on peut qualifier d'historique, sur un nouveau modèle de gouvernance partagée basée sur une structure faitière dans laquelle Etat, collectivités territoriales et mouvement sportif auraient chacun 30% de représentativité et ou le monde économique compléterait les 10% restants. Cette nouvelle architecture, illustrative d'une démarche collective partagée par les acteurs publics et le monde économique, doit conduire notre mouvement à être le plus participatif possible et souhaiter s'engager dans cette voie novatrice.

Qui aurait pu imaginer une telle évolution en si peu de temps ?

Je veux souligner le rôle essentiel joué par la ministre Laura Flessel dans le processus de rénovation. Loin d'être dogmatique, Laura consulte, écoute et s'engage résolument malgré les risques que peut générer une telle démarche.

Je souhaite aussi souligner le rôle essentiel tenu par les deux co-pilotes de ces travaux, Laurence Lefèvre et Patrick Bayeux. Ce qui nous anime tous est de trouver la voie qui va permettre aux différents acteurs du sport de remplir au mieux le rôle qui est le leur. Chacun a conscience que le concept général des pratiques est bouleversé, mais que pour autant le Club reste la cellule de base sur laquelle tout repose. Sans lui, pas de champions, mais aussi pas d'éducation, ni de lien social. C'est l'enjeu majeur de la réflexion qui est posée. C'est le moteur de mon engagement de toujours et c'est aussi pour cela que j'ai envie, comme d'autres, de réussir la mutation à laquelle nous sommes confrontés. J'ai besoin aussi pour cela de votre soutien et je veux remercier chaleureusement tous ceux qui ont participé au récent congrès du 26 avril pour l'avoir fortement exprimé.

L'adhésion que vous manifesterez par le vote du rapport moral, qui sera organisé à l'issue de la présentation de mes collègues du Bureau exécutif, sera illustrative de la volonté du mouvement sportif français de s'engager sur la voie proposée. Elle contribuerait aussi à renforcer l'adhésion manifestée par les autres acteurs et l'unité qui fait la réussite des projets les plus ambitieux.

Je vous remercie par avance pour la confiance que vous voudrez bien nous témoigner.